

INSTITUTION OCTOGÉNAIRE

Le samedi 10 mars, 1928, il y avait séance publique à l'Institut Canadien de Québec ce qui marquait les débuts d'une présidence nouvelle, celle de Monsieur Benoit, le chef du secrétariat au bureau du premier ministre de la province de Québec. Un français distingué, M. André Morize, professeur de littérature au Harvard, université américaine, à titre de délégué sans doute de l'Alliance française, figurait au programme comme conférencier. Il glorifia admirablement, avec beaucoup de tact, la culture française.

Le conférencier nous a charmé, c'est entendu, et le président aussi :

"L'Institut Canadien de Québec", dit M. Benoit, "vient d'entrer dans sa quatre-vingt-unième année. Il vit le jour alors que l'Acte d'Union déniait à la langue française son caractère officiel. Il fut conçu dans le but de maintenir cette langue et de stimuler, en marge des luttes politiques, l'ardeur intellectuelle de toutes les classes de notre société. Dès cet instant, et par la suite, il contribua largement à démontrer qu'une langue si profondément aimée et si courageusement défendue devait non seulement se faire entendre au parlement, mais avait droit à une perpétuelle survivance.

"Fondé au sein d'une élite, l'Institut Canadien n'eut besoin que de cent membres pour s'assurer d'emblée une salle de lecture et une bibliothèque. En moins de deux ans, le nombre des membres avait triplé. Mais l'apathie, à laquelle n'échappent pas même les croyants les plus dévots, et les difficultés financières qui sont l'apanage des entreprises désintéressées, devaient graduellement, de 1859 à 1871, entraver les progrès de l'Institut. Les épreuves eurent heureusement pour effet de raffermir une œuvre qui avait trop vite grandi. Et c'est presque aussitôt le regain de vie, sinon l'apogée, La bibliothèque s'augmente de milliers de volumes fraîchement importés de France. Quelques concours littéraires qu'on organise prennent l'allure d'événements sociaux. Une souscription publique de trois mille dollars permet à l'Institut, en 1882, de tenir feu et lieu. Sept ans plus tard, le feu menace de raser complètement le lieu, d'ailleurs convoité par le Conseil municipal, et l'Institut se transporte, avec sa bibliothèque enrichie, à l'Hôtel-de-Ville, où j'ai ce soir, Mesdames et Messieurs, l'honneur de vous souhaiter la bienvenue au nom du nouveau Conseil d'administration et de vous présenter notre premier conférencier."

Nos compliments à M. le président.

Nous sommes heureux d'avoir ainsi l'occasion de connaître un peu l'histoire de l'Institut Canadien, cette vénérable institution au culte si singulièrement exotique et à qui nous souhaitons, pour moderniser son organisme octogénaire, toutes les vertus, si toutefois il lui en manque ! G. M.

IN MEMORIAM

M. le docteur Arthur LABERGE

Dimanche, le 11 mars courant, est décédé à l'hôpital Laval, à l'âge de 32 ans, M. le docteur Arthur Laberge.

Cette nouvelle a causé à bien des gens une surprise aussi vive que douloureuse. Arthur Laberge avait soigné tant de malades, il avait prolongé tant de vies, apparemment plus menacées que la sienne, qu'on aurait cru que la mort lui accorderait à lui-même un nouveau sursis. Hélas ! une hémorragie foudroyante a emporté notre ami, au moment où il causait paisiblement avec un camarade de l'hôpital. La mort, pourtant, ne l'a point surpris comme elle s'y attendait. Le jeune praticien ne s'illusionnait guère sur son propre cas. Il avait même souhaité une fin prompte. Aussi avait-il réglé ses affaires spirituelles et temporelles, et courageusement

prévu le dénouement avec cette vision nette qui est celle des âmes fortes.

Ce n'est pas un cliché de dire ici qu'Arthur Laberge ne laisse que des amis. Affable, serviable, généreux, prodigue de sa santé auprès des malades, combien sa courte carrière a été remplie ! Soit à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il fut interne ; soit au sanatorium de Lac-Édouard, où il fut l'assistant du directeur médical ; soit au sanatorium de l'État de l'Iowa, où il acheva de se tailler une réputation de praticien éclairé ; soit à l'hôpital Laval de Québec, où il fut médecin résident,—en tous ces lieux divers enfin le docteur Laberge déploya ses belles qualités de dévouement et de science. Il avait eu la bonne fortune de se former auprès de spécialistes comme les docteurs Albert Couillard, Arthur Rousseau, Odilon Leclerc et Joseph Guérard, pour ne nommer que nos médecins canadiens-français. Il ne pouvait que se montrer digne de ses maîtres. Par surcroît, secrétaire de l'Association des Jeunes Médecins de notre région, il voulait faire rayonner auprès des siens la science qui sauverait notre race d'un mal dont elle était trop atteinte. Dans ce but, il avait commencé de publier dans *Le Terroir* des articles de vulgarisation médicale. Simples, pratiques, ses causeries sur la tuberculose étaient déjà lues avec un sensible intérêt. Mais la maladie a suspendu ses écrits, comme elle avait tant de fois interrompu ses activités de thérapeute. En fait, elle le détacha graduellement de tout ce qui composait ses espérances les plus chères. Il n'en continua pas moins à lire notre beau magazine canadien-français, avec un plaisir qu'il ne cachait point. Il en aimait l'esprit, les directives, le zèle constant. Il n'était pas sans savoir non plus qu'il s'y était acquis de solides amitiés. Avec les bons soins des médecins et des religieuses de l'hôpital, ses liaisons du *Terroir* et de la *Société des Arts, Sciences et Lettres* contribuaient à le reconforter dans la dure épreuve qu'il traversait. A sa famille, à laquelle il était très vivement dévoué, s'ajoutait cette famille intellectuelle si nécessaire à ceux qui, tout malades qu'ils sont, ne veulent point cesser de penser, de vibrer, de se survivre enfin ici-bas. Il avait foi en ses compatriotes. Il savait que d'autres poursuivraient avec succès l'œuvre que sa jeunesse n'avait qu'ébauchée. Sans doute verra-t-il avec joie, du lieu de toute lumière où il est maintenant, les articles qu'une main nouvelle écrira quelque jour, sur ce sujet dont sa vie s'était passionnée et qui était comme sa raison d'être : le conseil, le secours aux tuberculeux.

Chacun de ceux qui ont connu et apprécié le docteur Arthur Laberge lui gardera un pieux souvenir. Aussi, ses lecteurs du *Terroir* et les membres de la *Société des Arts, Sciences et Lettres* dont il était le confrère déposeront sur sa tombe l'hommage bien sincère de leur sympathie profonde. M. le docteur Laberge laisse deux frères, MM. Louis et Jules, de Montréal, et deux sœurs, Mme Mathieu et Mme Archibald Cauchon, de L'Ange-Gardien. Il était le neveu de M. P.-J. Côté et de M. Jacques Laberge ; le cousin de Sa Grandeur Monseigneur O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, de M. le chanoine Jules Laberge, de MM. les abbés Adolphe, Henri et Paul Laberge, de MM. Héliodore Laberge, architecte, Adalbert, Adrien et Alphonse Laberge, du R. P. Binet, O. M. I., et de M. l'abbé Léon Binet, de Hull.

Les funérailles ont eu lieu à L'Ange-Gardien.

A la famille éprouvée, nous réitérons l'expression de nos regrets émus.

M. H.

